Fribourg. Suisse. — 44me année. — N° 206 | Le numéro 5 centimes | Samedi 5 septembre 1914

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 50	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

BENOIT XV inaugure son règne

Sa Sainteté Benoît XV.

La première bénédiction du Pape

Rome, 4 septembre.

Dès que le cardinal della Volpe, camerlingue de la sainte Eglise, eut annoncé au peuple le nom du nouveau Pape, une foule énorme s'engouffra dans Saint-Pierre, pour saluer Benoît XV et recevoir sa *première bénédiction. En un clin d'œil* l'immense basilique fut remplie ; une foule sans cesse accrue par les nouveaux arrivants couvrait encore la place Saint-Pierre, ne pouvant trouver place à l'intérieur de la basilique. Les cris de : « Vive le Pape ! Vive *Benoît XV ! » ne cessaient de retentir. Les cloches de Saint-Pierre sonnaient* à toutes volées. Sous le grand soleil de midi, le spectacle était de toute beauté. Toutes les classes de la population étaient là confondues, ouvriers, soldats, gens de l'aristocratie et gens du peuple, députés, sénateurs, ecclésiastiques, jeunes et vieux, tous impatients de voir le successeur de saint Pierre.

A l'intérieur de la basilique, le silence se rétablit peu à peu. La fenêtre au-dessus de l'architrave principale s'ouvre ; des gentilshommes, des prélats apparaissent. La foule se fait silencieuse. La figure blanche du Pape se profile sur le fond rouge des cardinaux qui le suivent. Une immense acclamation retentit. Le Pontife fait signe de la main pour qu'on fasse silence. Le cérémoniaire, Mgr Respighi, ouvre devant le Saint-Père le pontifical romain et l'invite à lire la formule de la bénédiction.

Benoît XV est tout vêtu de blanc avec la mosette et l'étole rouges. Sur sa tête brune se détache la calotte blanche. Sa personne n'est pas imposante comme celle de Léon XIII et celle de Pie X, mais, dans la majesté de l'habit pontifical, elle s'impose et commande le respect.

Dans l'immense église, la voix du nouveau Pontife monte suppliante et bénissante. Bien qu'un peu faible, elle arrive nette et distincte à la multitude haletante. Jamais on ne comprend mieux qu'en ce moment la grandeur de l'idée chrétienne. Benoît XV scande lentement les mots de la formule rituelle. Il invoque la Vierge et les saints. On entend le chœur des cardinaux et des prélats répondre : Amen ! Amen ! aux supplications du Pontife. La main du Pape se lève et trace d'un geste ample et décidé les trois signes de croix : *Benedicat vos Omnipotens Deus, Pater, Filius et Spiritus Sanctus !*

Le peuple a entendu la voix de son pasteur. A peine le Pape a-t-il prononcé la dernière syllabe latine que les applaudissements éclatent comme un coup de tonnerre que les énormes voûtes répercutent. On agite mouchoirs et chapeaux. Le Pape sourit à son cher peuple et la blanche vision disparaît.

* * *

Dans l'élection de Benoît XV, la Providence s'est plu, semble-t-il, à tromper *toutes les prévisions des* hommes. On avait plus d'une fois cité le nom de l'archevêque de Bologne parmi les *papabili*, mais comme on citait Mgr Lualdi, archevêque de Palerme, Mgr Richelmy, archevêque de Turin, etc. Son titre d'ami et de confident du cardinal Rampolla lui était, disait-on, plutôt défavorable, parce qu'il le classait trop. A Rome, on pensait à lui, non pas comme successeur de Pie X, mais bien comme cardinal secrétaire d'Etat du futur Pape.

Benoît XV possède, en effet, une expérience consommée de la diplomatie pontificale et une connaissance parfaite des hommes et des choses. Il est au courant de toutes les graves questions qui ont été agitées en ces dernières années ; il les connaît à fond et l'on peut affirmer que son gouvernement sera marqué d'une empreinte très personnelle. En le choisissant, les cardinaux, guidés par l'Esprit saint, ne se sont pas arrêtés à la frêle apparence du corps ; ils ont vu en l'archevêque de Bologne l'homme qui, par son énergie, par son intelligence, par la connaissance des affaires politiques, était le plus qualifié pour gouverner l'Eglise dans les temps troublés que nous traversons.

« Il est certain, dit le *Corriere* de Milan, que, en fait de capacités, d'expérience, de valeur personnelle, on ne pouvait faire une élection meilleure. » Le choix du Sacré Collège est d'autant plus significatif que l'archevêque de Bologne, par un effet de son caractère réservé, n'avait pas de nombreuses amitiés et sympathies personnelles.

Benoît XV, dit-on, partage les idées et les tendances de Léon XIII et du cardinal Rampolla. Il a toujours tenu en grande estime les études ecclésiastiques et les savants. Sous Léon XIII, il travailla beaucoup à l'institution de la Commission biblique. Il patronna, en Italie, la Société de Saint-Jérôme pour la diffusion des Saints Evangiles.

Au point de vue politique, Benoît XV, dit-on encore, procédera également de l'esprit de Léon XIII et du cardinal Rampolla.

Mais quelle sera l'attitude du nouveau Pape vis-à-vis du Quirinal et du gouvernement italien ? C'est la question que se posent avec anxiété *les journaux libéraux de la Péninsule.* Ils prétendent que, fidèle en cela à l'attitude du cardinal Rampolla, il a représenté jusqu'ici ce qu'on appelle à Rome la tendance intransigeante. On en conclut que, sous le pontificat de Benoît XV, la fameuse question romaine ne fera pas un pas de plus vers la solution. On fait toutefois remarquer que l'archevêque de Bologne a toujours été très courtois vis-à-vis des autorités publiques et que jamais la presse libérale ne lui a adressé la moindre critique.

Le couronnement du Pape

C'est donc demain, dimanche, à 9 heures et demie, que le nouveau Pape sera couronné. La cérémonie, *qui aura lieu dans la chapelle Sixtine* au lieu de la basilique Saint-Pierre, revêtira un cachet d'intimité et de recueillement qui s'harmonise avec les tristesses de l'heure présente et avec le caractère de Benoît XV qui, dans toute sa carrière, a toujours *évité de paraître, se contentant de* remplir sérieusement son devoir sans rechercher les applaudissements des hommes.

Le couronnement du Pontife n'en gardera pas moins toute sa beauté et toute sa majesté symbolique.

La cérémonie commencera par une *messe solennelle. La messe terminée,* le Pape, la mitre en tête, montera sur la *sedia gestatoria*, et, précédé du long cortège des cardinaux et des dignitaires ecclésiastiques, il se rendra, par l'escalier royal, à la *loggia* qui se trouve au-dessus du portique de la basilique de saint Pierre. C'est là que s'élève le trône pontifical. Le Pape gravira les degrés du trône et s'assiéra sur le siège de Saint-Pierre. A ce moment les chantres entonneront l'antienne : *Corona aurea super caput ejus.* Le doyen du Sacré Collège récitera le *Pater* et une oraison dans laquelle il demandera à Dieu d'accorder au nouveau Pontife la grâce de bien gouverner l'Eglise ; le cardinal qui remplira les fonctions de sous-diacre enlèvera la mitre au Pape et le cardinal diacre lui imposera la tiare en lui disant : « Recevez la tiare, ornée des trois couronnes ! Sachez que vous êtes le père des princes et des rois ; vous êtes celui qui régit le monde, le vicaire de Jésus-Christ, notre Sauveur, à qui est dû honneur et gloire, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

La tiare pontificale tient à la fois de la mitre et de la couronne. Ce triple diadème surmonté d'une mitre est l'emblème de la souveraineté pontificale, qui se résume dans les trois pouvoirs de magistère ou d'enseignement, de ministère et de gouvernement *(magisterium, ministerium, regimen).*

Le Souverain Pontife couronné prononcera alors la grande formule de la bénédiction solennelle.

Lorsque Rome appartenait au Pape, une incomparable solennité marquait cette bénédiction. Au moment où, du haut du balcon, le Souverain Pontife faisait le triple signe de croix sur « la ville et le monde », *Urbi et Orbi*, la foule massée sur la place s'agenouillait, les cloches de toutes les églises sonnaient, et le canon tonnait au sommet du château Saint-Ange. Tous ceux qui furent témoins de ce spectacle des temps passés en redisent, avec une émotion sans pareille, la *merveilleuse grandeur.*

Pour clore la cérémonie de demain, le cardinal-doyen adressera au Pape, selon le rite, un court discours, qui formulera, au nom du Sacré-Collège, les *souhaits traditionnels, ad multos annos !*

Le nouveau secrétaire d'Etat

Benoît XV vient de nommer le cardinal Ferrata secrétaire d'Etat.

Le cardinal Ferrata est âgé de 67 ans. Il est né en 1847, à Gradoli, dans le diocèse de Montefiascone. Il fit ses études au collège d'Orvieto, au séminaire de Montefiascone, puis à l'Université grégorienne de Rome. En 1876, il fut nommé professeur de droit canonique au Séminaire romain, en 1877, consulteur des *Affaires* ecclésiastiques extraordinaires, en 1879, auditeur à la nonciature de Paris. En 1884, il fut envoyé en Suisse comme délégué apostolique pour régler la situation du diocèse de Bâle et Lugano. L'année suivante, il devint nonce en Belgique ; la même année, il fut élu archevêque titulaire de Thessalonique et sacré par le cardinal Jacobini. En 1889, il devint secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, puis nonce à Paris, en 1891. Créé, le 22 juin 1896, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Prisque, il présida tour à tour plusieurs Congrégations ro*maines, celle des Indulgences, celle des* Rites, celle des Evêques et Réguliers, celle des Sacrements. Dernièrement le Pape Pie X l'avait nommé à la haute charge de secrétaire de la Congrégation du Saint-Office, dont le Pape lui-même est préfet. On avait dit alors que le Pape défunt semblait le désigner à la succession du siège de Saint-Pierre. Le cardinal Ferrata est encore archiprêtre de la basilique de Saint-Jean de Latran. L'année dernière, il fut envoyé à Malte comme légat pontifical au congrès eucharistique.

C'est donc l'un des cardinaux les plus *expérimentés et les plus influents que* Benoît XV a appelé pour le seconder.

La famille du Pape

S. S. Benoît XV, le nouveau Pape, est né non pas à Pegli, mais à Gênes, le 21 novembre 1854, dans la paroisse de Notre-Dame des Vignes. Son acte de naissance, signé par le curé de la paroisse, porte une note déclarant que le nouveau-né, en danger de mort, fut baptisé à la maison. Sa famille possède à Pegli, station balnéaire située au bord de la mer, une villa où le nouveau Pape a passé bien souvent ses vacances d'été, pendant sa jeunesse, et où il a toujours aimé à venir se reposer. Il y passa encore quelques jours l'année dernière avant de partir en pèlerinage à Lourdes. A Pegli, ses anciens camarades de jeux parlent tous avec émotion de sa bonté, de son humilité, de son enfance toute de piété et de gravité déjà, car il préférait l'étude au jeu ; il étudiait même trop, au point que sa mère dut lui interdire les livres. Tous se rappellent les sermons simples et touchants qu'il faisait dans l'église de l'*Immacolata*, alors que, déjà évêque, il venait passer quelques jours dans la villa paternelle. C'est à Pegli que son frère, le marquis della Chiesa, a appris, l'autre jour, la grande nouvelle, à laquelle il ne s'attendait nullement.

Avant d'entrer au conclave, le nouveau Pape lui écrivait : « Je crois que le conclave sera long ; un conclave est toujours une énigme ». Le conclave n'a pas été long, mais il a bien été une surprise pour le nouveau Pape et pour sa famille.

Nous avons parlé, hier, des parents de Benoît XV, de son père, le marquis Guiseppe della Chiesa, mort à Rome, en 1892, alors que le Pape actuel travaillait déjà à la Secrétairerie d'Etat, de sa mère, la marquise Giovanna Migliorati dont la famille eut déjà le grand honneur de donner un pape à l'Eglise, Cosimo *Migliorati*, qui régna sous le nom d'Innocent XII, de 1404 à 1406, et qui avait été lui aussi évêque de Bologne.

Benoît XV a deux frères et une sœur : *son frère aîné, le marquis Jean-Antoine* della Chiesa, contre-amiral dans la marine italienne, versé dans la réserve en 1908 pour limite d'âge, demeurant à Rome ; sa sœur, la marquise Julie della Chiesa, veuve du comte Persico, demeurant à Venise ; enfin son frère cadet, Jules della Chiesa, qui fut lieutenant de vaisseau dans la marine, et qui est à la retraite depuis dix ans pour raison de santé.

Le frère aîné du Pape a épousé une nièce du cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, la marquise Eugénie Jacobini *della Chiesa, qui lui a donné un fils, aujourd'hui âgé de 19 ans, étudiant ingé*nieur.

La sœur de Benoît XV a trois fils et une fille mariée au comte Vernier, officier d'artillerie à Bologne ; l'aîné est capitaine de chevau-légers à Aquila, ville de l'Italie méridionale.

Benoît XV est apparenté à plusieurs familles patriciennes de Gênes et d'autres villes, ainsi les marquis Raggi, Durazzo-Pallavicini, *Spinola, Carrega*, le comte Sacchi-Nemours, les comtes Quarella, Sella, le baron Gianotti de Turin, les princes Centurione. Il a encore à Pegli deux vieilles cousines, les marquises Migliorati, qui mènent une vie pieuse et retirée.

La famille du nouveau Pape est une des plus considérées de la Ligurie. Plusieurs della Chiesa ont revêtu les plus *hautes charges de la République ligu*rienne, ainsi au 18me siècle le magnifique Pierre-Antoine della Chiesa. En 1579, un della Chiesa présidait le tribunal de l'Inquisition.

Rome, 4 septembre.

(Stefani.) — Ce matin, le Pape a reçu, en une longue audience privée, son frère, le marquis Giovanni della Chiesa, contre-amiral de la flotte italienne. Il s'est rendu ensuite, précédé des gardes nobles, escorté de la Garde suisse et suivi de la Garde pontificale, à la chapelle Sixtine, où a eu lieu un service solennel d'actions de grâces. Tous les cardinaux y assistaient.

Le nombre de voix

Rome, 4 septembre.

Le *Messaggero* assure que Son Eminence le cardinal della Chiesa avait déjà obtenu dans le Conclave, mercredi soir, 36 voix. Il a été élu par 55 voix.

LA GUERRE EUROPÉENNE

Si l'on reporte sur une carte les positions des armées françaises et allemandes, au nord-est de Paris, telles qu'elles sont indiquées par les bulletins des deux états-majors, il *est impossible* de ne pas concevoir d'inquiétude sur la situation dans laquelle vont être amenées les forces françaises, en continuant de se replier devant l'adversaire.

C'est à partir de dimanche, 23 *août, que l'armée franco-anglaise a* commencé à se trouver sur la défensive. Les jours précédents, elle avait attaqué les Allemands sur tout le front, de Verdun à Mons. Le sort des armes lui fut contraire et, dans la journée du 23, elle dut passer du rôle *d'assaillant à celui de la défense. Elle* se trouvait repoussée de la trouée des Ardennes, au sud de Charleroi, qu'elle avait chaudement disputée à l'envahisseur et des bords du plateau ardennais, sur la rive droite de la Meuse, jusqu'à Longwy. Débordant Maubeuge, les Allemands poussaient leur aile droite par Valenciennes et Cambrai dans un mouvement enveloppant qui obligeait l'aile gauche française à se rabattre sur Saint-Quentin. En même temps, par une pression continue sur le centre français, ils l'obligeaient à céder la ligne de la Meuse et à évacuer les défilés des Ardennes, au nord de Verdun. Les Français firent de valeureux efforts pour rester maîtres de la vallée de l'Oise et reprendre celle de la Meuse. Mais il fallut encore se replier devant les masses allemandes. On crut pouvoir les arrêter sur l'Aisne ; mais elles pesèrent d'un tel effort sur le centre adverse, contre Rethel, que *les troupes du général Joffre ne pu*rent tenir dans leurs positions. Aujourd'hui, leur situation est celle-ci : effleurant Paris de l'extrémité de leur aile gauche, elles occupent une ligne qui suit la vallée de la Marne par Meaux, Reims, Sainte-Menehould et va s'appuyer à droite à Verdun. Cette situation ne serait inquiétante qu'au point de vue du contact avec Paris, qui est tellement ténu qu'on peut craindre de le voir couper par un mouvement en avant des Allemands depuis Soissons et Senlis, où ils sont déjà arrivés. Mais à cela s'ajoute le fait que la gauche du centre français, *entre Reims et Verdun, aurait été re*foulée, d'après le dernier bulletin allemand, à la suite d'une offensive qu'elle avait prise en s'appuyant sur la grande place forte de l'est. Suivant les proportions qu'a eues cet échec, l'un ou l'autre terme de l'alternative suivante peut se réaliser : ou bien l'échec a été bénin et alors les forces françaises pourront se replier en or*dre concentrique sur Châlons et la* Marne ; ou bien une dislocation se serait produite dans les lignes françaises entre Reims et Verdun et elles pourraient se voir empêchées de se reformer et seraient contraintes de se rejeter les unes sur la Marne, les autres sur la Meuse. Il faut souhaiter aux vaillantes troupes du général Joffre que la supposition la plus favorable soit celle qui est conforme à la réalité. C'est assez du souci que leur donne le progrès de la menace ennemie contre leurs communications avec Paris.

* * *

Le très grand succès que les Autrichiens avaient remporté sur les Russes au nord de la Galicie risque d'être annulé par la victoire russe sur le front oriental du champ de bataille, qui leur a valu la possession de Lemberg, la capitale de la Galicie.

Rappelons les phases de l'action :

Un groupe d'armées russes venant de l'est, soit de la base d'opérations Dubno-Rowno-Luzk, s'était dirigée sur Lemberg en poussant son aile droite au nord de cette ville, que son aile gauche menaçait directement. Un groupe d'armées autrichiennes appuyé sur les places fortes de Jaroslaw et de Przemysl et sur Lemberg même, qui est une ville ouverte, s'était porté au-devant de l'ennemi. L'aile gauche autrichienne (général Dankl) et le centre (général Auffenberg) attaquèrent l'ennemi au nord de Lemberg, l'obligèrent à reculer et lui livrèrent une bataille meurtrière sur les confins de la Galicie et de la Pologne russe, entre la Vistule et le Bug, au sud de Lublin et de Cholm.

Le général Dankl, à l'aile gauche autrichienne, attaqua le premier, le 22 août, dans la région de Krasnick, près de la Vistule et dans une bataille de trois jours mit l'aile droite russe en déroute.

Le 25 août, ce fut le général Auffenberg qui ouvrit l'action, contre le centre russe, entre la Wieprz et le Bug, au sud de la Pologne russe. Son *succès fut aussi complet que celui du* général Dankl. Les deux généraux poursuivirent ensuite leur avantage de concert et rejetèrent l'ennemi par-delà le Bug en même temps qu'ils

poussaient leurs troupes vers le nord dans la direction de Lublin.

Mais, pendant ce temps, des forces russes considérables s'avançaient de l'est contre Lemberg. Le 27 août, l'aile droite autrichienne, qui avait pris position derrière la ligne de chemin de fer Lemberg-Tarnopol, attaqua l'ennemi, mais ne put l'entamer et dut, au contraire, se replier derrière la rivière Guilalipa, qui coule vers le sud-est pour se jeter dans le Dniester.

Le 29 août, les Russes attaquèrent à leur tour avec une grande vivacité, amenant sans cesse sur le front des troupes fraîches, tandis que les Autrichiens ne pouvaient renforcer leurs effectifs.

Ce que voyant, le chef de l'aile droite autrichienne fit replier ses troupes sur Lemberg, en continuant toutefois de barrer le passage au sud de cette ville, jusqu'au Dniester.

L'action fut meurtrière pour les Autrichiens ; les Russes étaient armés d'artillerie lourde du type le plus récent et infligèrent à l'adversaire des pertes considérables. L'état-major autrichien rend aux troupes russes l'hommage qu'elles se sont battues avec une grande bravoure et ont poussé en avant avec une opiniâtreté extraordinaire. Dessinant un mouvement tournant vers le sud, sur la rive gauche droite du Dniester, elles firent des efforts inouïs pour enfoncer l'aile gauche autrichienne à Komarno, à 35 kilomètres au sud-ouest de Lemberg.

Elles y ont réussi et ont obligé ainsi les Autrichiens à découvrir complètement Lemberg, qui est tombé aux mains des Russes jeudi matin, à 11 heures.

Lemberg, qui n'a pas de défenses permanentes, avait été protégé par des ouvrages de campagne.

Les Autrichiens se trouvent donc victorieux au nord de la Galicie, où ils ont rejeté les Russes sur le Bug et poussé leurs propres troupes jusque vers Lublin. Mais ils sont défaits à leur aile droite, autour de Lemberg. L'avantage que les Russes ont remporté ici compense l'échec qu'ils ont subi ailleurs. Il les met en posture de prendre de flanc les armées autrichiennes du nord, qui se verront peut-être obligées à se replier sur les places fortes de Jaroslaw et de Przemysl, c'est-à-dire sur la ligne de la Visliule.

On estime à un million cinq cent mille hommes les forces russes qui opèrent en Galicie.

* * *

Le grand duc Nicolas Nicolajevitch a envoyé à l'empereur de Russie le télégramme suivant :

« Avec une joie extrême et remerciant Dieu, j'annonce à V. M. que la victorieuse armée du général Rouski a pris à 11 heures du matin Lemberg.

« Le général Broussilof a pris Halicz (à 90 km. au sud-est de Lemberg, sur le Dniester). Je sollicite comme récompense pour les batailles précédentes, pour le général Rouski, l'ordre de Saint-Georges de quatrième classe ; pour la prise de Lemberg, la même décoration de troisième classe ; pour le général Broussilof, l'ordre de Saint-Georges de quatrième classe. »

Berne, 4 septembre.

L'ambassade de Russie à Berne confirme officiellement la victoire des troupes russes en Galicie.

Celles-ci ont pris deux cents canons et ont fait plus de dix mille prisonniers.

La prise de Lemberg aura une très grande répercussion sur la suite de la campagne.

Rome, 4 septembre.

Lorsqu'on apprit, à Lemberg, la victoire des Russes, une panique folle s'empara des 200,000 habitants de la capitale de la Galicie et tous ceux qui le purent se hâtèrent de quitter la ville.

La bataille de Lemberg a été une grosse défaite pour les Autrichiens, qui auraient perdu 150,000 soldats, tués ou blessés, toute leur artillerie, leurs munitions et des masses énormes d'approvisionnements.

Les Allemands en Belgique

Copenhague, 4 septembre.

Des réfugiés belges racontent qu'on a constitué à Bruxelles un ministère allemand des finances qui encaisse l'impôt de guerre. On a retardé d'une heure toutes les horloges publiques. Aux civils qui protestaient, le maréchal von der Goltz a répondu qu'il ne devait y avoir qu'une seule heure en Allemagne.

Ostende, 4 septembre.

A la date du 31 août, le bourgmestre de Bruxelles, M. Max, a fait afficher l'avis suivant sur les murs de Bruxelles :

« Le gouverneur allemand de la ville de Liége, le lieutenant général von Kolow, a fait afficher l'avis suivant :

Aux habitants de la ville de Liége :

Le bourgmestre de Bruxelles a fait savoir au commandant allemand que le gouvernement français avait déclaré au gouvernement belge son impuissance à l'assister dans l'offensive en aucune manière, attendu qu'il se voit forcé lui-même de s'en tenir à la défensive.

« J'oppose à cette affirmation le démenti le plus formel.

« MAX. »

Un aviateur sur Bruxelles

Londres, 4 septembre.

Un réfugié belge raconte que, samedi dernier, un biplan français est apparu dans la ville de Bruxelles. Il a fait deux fois le tour de la ville et a laissé tomber des centaines de manifestes portant les mots : « Courage, la libération ne se fera pas attendre. » On lui a tiré de nombreux coups de fusil sans l'atteindre. Après quoi il a bouclé la boucle plusieurs fois et a disparu. On croit que c'est Pégoud.

L'action anglaise

On mande de Londres, le 30 août, au *Corriere della Sera*, ces détails rétrospectifs :

Dans la grande bataille, une des plus acharnées dont l'histoire gardera le souvenir, et qui a duré toute la semaine dernière aux frontières nord et est de la France, la conduite des troupes anglaises a été digne de leurs traditions.

Après que le général Joffre eut ordonné la retraite sur toute la ligne, les forces anglaises s'étaient retirées par Bavai sur le front Valenciennes-Maubeuge, ensuite sur Quesnoy où eut lieu un combat acharné. L'armée, en combattant sans relâche, se retirait par degrés, toujours repoussée par une masse énorme d'ennemis prêts à sacrifier la vie de trois ou quatre hommes pour la vie de chaque soldat anglais.

Mais même pendant la retraite les Anglais réussirent à arrêter la marche des Allemands. La région entre Lille et la mer n'était défendue que par des territoriaux français. L'artillerie anglaise les a sauvés de la destruction. Mais les Allemands étaient partout et la petite armée anglaise, dans l'attente de renforts français, a dû disperser ses forces pour faire front à l'ennemi. Chaque régiment, chaque batterie a fait son devoir.

Les commandants allemands font avancer leurs hommes comme s'ils en avaient des réserves inépuisables. Ils avancent en rangs si profonds et si peu étendus qu'ils semblent en ordre serré. Dès que leur artillerie a ouvert le feu, ils se précipitent en avant. L'artillerie anglaise les fauche, mais les rangs se reforment immédiatement.

Le tir de leurs schrapnells et celui de leurs fusils n'est pas excellent. Mais leurs mitrailleuses sont particulièrement efficaces. Et leur infanterie avance toujours, recherchant le corps à corps.

Le gouvernement français à Bordeaux

Bordeaux, 4 septembre.

Le train spécial qui transportait le président de la République est arrivé hier à midi. La foule l'a accueilli chaleureusement par les cris de « Vive Poincaré ! » « Vive la France ! ».

M. Poincaré s'est installé à la Préfecture. Les services du ministère de la guerre et du ministère de l'intérieur sont déjà organisés. Les ministres se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Viviani.

(Publié dans notre Bulletin du soir.)

Manifeste du général Galliéni

Paris, 4 septembre.

Le général Galliéni, gouverneur de la ville, a lancé un manifeste d'un laconisme tout militaire :

« Armée de Paris !

« Habitants de Paris !

« Les membres du gouvernement de la République ont quitté Paris pour donner une nouvelle impulsion à la défense nationale. J'ai reçu la mission de défendre Paris contre l'envahisseur. Ce mandat, je l'accomplirai jusqu'au bout. »

(Publié dans notre Bulletin du soir.)

LE GÉNÉRAL GALLIÉNI

Communiqué officiel français

Paris, 4 septembre.

Le gouverneur militaire de Paris, qui a son siège au palais des Invalides, a remis aux journalistes le communiqué suivant :

« Aucun combat ne s'est produit depuis hier avec l'ennemi, lequel est signalé dans la région de Compiègne et à Senlis. D'ailleurs, toutes les précautions avaient été prises pour empêcher tout mouvement offensif de l'ennemi. Les mesures préventives pour assurer la chasse aux aéroplanes allemands, et en particulier l'escadrille des aéroplanes français fortement armés, ont empêché les aéroplanes allemands de voler sur Paris. »

(Publié dans notre Bulletin du soir.)

Les journaux de Paris

Paris, 4 septembre.

L'agence Havas et plusieurs journaux de Paris tels que *l'Humanité*, *l'Information*, le *Daily Mail*, édition de Paris, ont transporté leurs rédactions à Bordeaux. D'autres, comme *l'Eclair*, se sont établis à Lyon. Le *New-York Herald* et le *Temps* annoncent également qu'ils se transporteront à Bordeaux.

(Publié dans notre Bulletin du soir.)

Les projets allemands

Milan, 4 septembre.

D'après les informations de Berlin au *Corriere della Sera*, on dit, dans certains milieux, que le prochain objectif des armées allemandes en France serait Verdun d'une part et Reims de l'autre. D'après d'autres milieux, les armées allemandes se dirigeraient immédiatement sur Paris.

Les Allemands organisent avec une grande diligence les chemins de fer en Belgique et en Pologne. Les chemins de fer belges sont administrés par un personnel ferroviaire allemand. En Pologne, les Allemands ont créé un bureau central de chemin de fer à Czenstochowa et ont organisé un service sur la ligne Sosnovice-Czenstochowa-Petrokow (soit les deux tiers de la ligne Kattowitz-Varsovie).

(Publié dans notre Bulletin du soir.)

L'opinion du comte de Mun

Le comte Albert de Mun écrit dans *l'Echo de Paris* :

« J'ai entendu ces jours-ci, quand on a appris l'approche des Allemands, dire autour de moi : « C'est 1870 qui recommence ! » Cela n'a aucun rapport. Il faut le répéter cent fois. En 1870, après deux batailles, livrées le même jour, une de nos armées était rejetée en pleine déroute de la frontière à Châlons, l'autre reculait jusqu'à Metz et, après les trois grandes journées de Borny, de Rezonville, de Saint-Privat, s'enfermait, désormais inutile, dans le camp retranché de Metz. Quatorze jours après, c'était Sédan, et la France avait perdu toute son armée. La guerre, pour aboutir à cette catastrophe, avait duré, depuis le combat de Wissembourg, exactement vingt-neuf jours.

« Nous voilà au trentième jour de la mobilisation. Où en sommes-nous ? Nous avons eu des échecs, pas une seule défaite ; nous avons reculé, nous n'avons pas eu un moment de déroute. Nos armées ont perdu du monde assurément, mais le rappel des hommes imprudemment renvoyés a déjà commencé à en combler les vides. Elles sont intactes moralement, pleines d'entrain et de confiance, intactes sur leurs positions qu'elles défendent pied à pied en des combats journaliers. »

Chrétien et stoïque

Nous avons rapporté que le brave général français Castelnau, un excellent catholique, avait eu la douleur de perdre son fils, sous-lieutenant, qui servait dans l'armée que commande son père.

La façon héroïque dont celui-ci reçut la fatale nouvelle doit être relatée.

Le général de Castelnau dictait des ordres, quand un officier se présenta devant lui.

— Qu'y a-t-il ? demande le général en se retournant.

— Mon général, répond l'officier d'une voix qui tremble, votre fils Xavier vient d'être tué d'une balle au front en donnant l'assaut à l'ennemi, qui a été repoussé.

Le général resta silencieux une seconde. Puis, s'adressant à son état-major :

— Messieurs, continuons.

Et il reprit la dictée de ses ordres pour le combat.

Promu général

On annonce d'Angoulême que le colonel Jacquel, du 107me régiment d'infanterie, a été fait général sur le champ de bataille, et que les commandants Royer, du même régiment, et Marlaux, du 52me d'artillerie, ont été promus lieutenants-colonels.

Etrangers internés en France

Les étrangers, au nombre de 1,200 environ, qui sont internés au camp de la Courtine (Creuse), depuis les premiers jours de la mobilisation, ont fait tout récemment l'objet d'un triage minutieux qui a sensiblement modifié les conditions d'existence de beaucoup d'entre eux.

Les Allemands d'origine, une soixantaine à peu près, ont été mis à part dans un quartier éloigné des casernes où ils étaient primitivement logés. La garde de cette catégorie d'étrangers est plus rigoureuse et une consigne sévère leur interdit toute communication avec les autres. Ce sont ceux dont les dossiers contiennent des éléments ou des indications qui les rendent suspects et que les autorités militaires et civiles considèrent comme dangereux pour la sécurité du pays.

Révocation d'un maire

L'*Eclair de l'Est*, de Nancy, daté du 1er septembre, contient le texte de l'arrêté suivant du préfet de Meurthe-et-Moselle :

« Nous, préfet de Meurthe-et-Moselle,

« Vu le décret, en date du 3 août 1914, qui a proclamé l'état de siège ;

« Considérant que M. Ludovic Girard, maire de la commune de Port-sur-Seille, a gravement négligé ses devoirs au moment de la mobilisation ;

« Qu'il a fait preuve de faiblesse et de coupable complaisance vis-à-vis des Allemands quand ceux-ci sont entrés dans sa commune ;

« Que son attitude l'a rendu indigne d'exercer plus longtemps les fonctions de maire ;

« En vertu des pouvoirs qui nous ont été délégués par l'autorité militaire ;

« Arrêtons :

« M. Ludovic Girard est révoqué de ses fonctions de maire de la commune de Port-sur-Seille. »

Le son du canon

Beaucoup de personnes, en Suisse, ont tendu l'oreille ces jours derniers pour entendre le son lointain du canon de Belfort. Quelques-unes croient l'avoir effectivement entendu. Mais peut-être et plus vraisemblablement était-ce le canon d'Istein, car il n'est pas certain que Belfort ait fait entendre sa voix dans le formidable concert de la présente guerre.

A ce sujet, on ignore généralement un phénomène très curieux qui se produit dans la diffusion du son. C'est que, à partir d'une certaine distance de l'origine du bruit, il règne une zone de largeur variable, qui est réfractaire à la transmission du son, tandis que, au delà de cette zone, le bruit s'entend de nouveau très bien. M. de Quervain, le météorologiste zuricois, a baptisé la zone réfractaire du nom de « zone de silence ».

Le phénomène dont nous parlons a été observé notamment le 15 novembre 1908, à l'occasion de l'explosion d'une mine monstre dans les flancs de la Jungfrau, pour l'établissement du chemin de fer. On fit sauter, ce jour-là, 25,000 kg. de dynamite. Cette formidable explosion fut entendue à 30 kilomètres à la ronde. Au delà et jusqu'à 140 km., on n'a rien entendu ; mais, plus loin et dans une zone de 40 km., le bruit de l'explosion a été très perceptible.

On explique ce phénomène en l'assimilant à celui de la réfraction de la lumière. Il expliquerait que, dans certaines batailles, des généraux n'aient pas marché au canon, alors qu'on comptait sur leur arrivée sur le champ de bataille. Ainsi, après la bataille de Liegnitz, en 1760, deux généraux autrichiens furent accusés de n'avoir pas secouru un de leurs collègues aux prises avec Frédéric le Grand, bien qu'ils eussent dû entendre le canon. Des troupes plus éloignées qu'eux du champ de bataille l'avaient parfaitement entendu. Les deux généraux protestèrent que le bruit de la bataille n'était pas venu jusqu'à eux. On ne voulut pas les croire. Aujourd'hui, on serait bien obligé d'admettre le fait, car l'existence d'une zone de silence, à une distance donnée d'un bruit quelconque, est duement démontrée.

La mode

Monseigneur l'archevêque de Toulouse vient de publier la circulaire suivante :

« Au moment où nos soldats versent leur sang pour la patrie, où le peuple de France à genoux implore son salut, nous croyons devoir faire appel aux femmes chrétiennes, pour les décider à réagir contre la mode trop longtemps tolérée des mises excentriques et des toilettes indécentes.

« Etaler en public et jusque dans le lieu saint certaines formes de vêtement, comme le font des femmes et des jeunes filles qui se disent chrétiennes, c'est un scandale qui fait gémir, au dire de l'Apôtre, les anges du sanctuaire et contre lequel le devoir de notre charge nous impose de protester énergiquement.

« Il n'est pas moins scandaleux de voir, dans nos rues et dans nos églises, des enfants à peine vêtus, conduits par leur mère, dont la mentalité est vraiment inquiétante.

« Nous supplions les femmes chrétiennes d'entreprendre à ce sujet un véritable apostolat, par leur exemple d'abord, et ensuite par leurs sages conseils. »

Confédération

Banque nationale suisse

Les taux de la Banque nationale suisse restent sans changement : escompte, 6 %, avances sur titres, 7 %.

Le total des effets présentés aux Chambres de compensation de la Banque, qui s'était élevé à 416,8 millions en août 1913, est tombé à 168,5 millions en août 1914.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un joli geste du général Wille

Dans une de nos petites villes du Jura, raconte le *Démocrate*, un soldat sous les drapeaux, laitier de son métier, avait laissé à la maison une femme malade, un commerce très achalandé, et des enfants, dont l'aînée est une petite fille de onze ans... C'est elle qui, sitôt son père parti, prit la direction du commerce, surveilla et commanda les domestiques dans leurs occupations, soigna sa mère. Mais à la longue, elle fut débordée et dut se convaincre que la tâche écrasante qu'elle avait assumée était au-dessus de ses forces.

La position était devenue critique à ce point que le maire de la localité ainsi qu'un député au Grand Conseil tentèrent des démarches pour faire libérer notre laitier. Les raisons qu'ils invoquèrent avaient leur valeur. Elles restèrent cependant sans effet. L'homme fut maintenu sous les armes.

Mais la petite fille, qui était une enfant vaillante, ne se laissa pas décourager ; elle prit sa meilleure plume, un beau papier, et elle adressa une requête... au général Wille lui-même. En substance, elle lui disait :

« Monsieur le général, mon papa est mobilisé, ma mère est au lit depuis deux mois. Je suis seule pour m'occuper de notre commerce et surveiller les domestiques ; je n'y arrive plus. L'armée se fournit en partie chez nous et nous impose donc un grand travail supplémentaire. Renvoyez-moi mon papa, s'il vous plaît. »

La réponse ne se fit pas attendre. Quelques jours après, la fillette reçut une grosse tablette d'excellent chocolat et un mot lui disant que certaines unités de l'armée étaient incomplètes et que, en conséquence, son papa ne pouvait être libéré immédiatement. A la première occasion toutefois, on le renverrait quand même...

Il revint, en effet, peu après, mardi dernier. Et la petite parle maintenant du général avec respect : il a écouté sa supplique.

— D'ailleurs, pouvait-il en être autrement, dit-elle ; car ce que j'écrivais était vrai !...

Et l'histoire est vraie aussi, et charmante par-dessus le marché. En ces temps où tout subit la rigueur des règlements militaires, elle vaut la peine d'être contée.

Echange de prisonniers

On mande de Coire que deux chasseurs allemands internés dans cette ville ont été libérés en même temps que deux prisonniers français. Ces hommes rendus à leur pays pourront naturellement y reprendre les armes.

Comment se fait-il que l'on puisse rapatrier ainsi des internés avant la fin de la guerre ?

Voici la réponse : D'accord avec les deux Etats belligérants (France et Allemagne), le Conseil fédéral a décidé de rapatrier au fur et à mesure un nombre égal de soldats du même grade de chacune des deux armées. Voilà pourquoi, en même temps que les deux chasseurs allemands, deux soldats français internés ont été également renvoyés en France. L'échange ne portait cette fois que sur quatre hommes en tout. Mais, suivant les cas et dans la suite de la guerre, il pourrait porter sur des troupes plus nombreuses et avoir aussi pour effet de soulager notre pays en diminuant sensiblement l'effectif des internés.

En tout cas, la Suisse tiendra toujours la balance parfaitement égale entre tous les belligérants, conformément aux principes de neutralité qu'elle a strictement observés jusqu'à ce jour et qu'elle continuera à observer.

La charité sous les drapeaux

Les camarades d'un soldat d'un bataillon grison, décédé par accident, se sont cotisés et ont fait parvenir la somme de quatre cent soixante-dix francs à la famille du défunt.

— Les officiers et soldats de la 14me compagnie de forteresse ont réuni une somme de 400 fr. en faveur d'un soldat dont la femme vient de mourir, en laissant trois enfants à la charge d'une vieille grand'mère.

Encore des cigares pour les soldats

L'excellente maison Masson, à Vevey, a fait don de 12,000 cigares pour l'armée. Le Département militaire lui en a exprimé sa vive gratitude.

La maison Masson est bien connue dans le canton de Fribourg.

— La maison Hediger et fils, manufacture de tabacs et de cigares, à Reinach, a eu aussi l'attention d'offrir au Département militaire suisse 20,000 cigares de sa fabrication, destinés aux soldats actuellement sous les armes.

Un soldat noyé

A Aarberg (Berne), un soldat nommé Frédéric Schuppli, d'Ober-Utzwil (Saint-Gall), s'est noyé en prenant un bain dans l'Aar.

Le charbon

Les craintes de voir se fermer les usines à gaz du pays semblent devoir s'évanouir. Depuis dix jours, les charbons allemands rentrent sur notre territoire. On en a vu des trains entiers dans plusieurs de nos gares. On annonce d'ailleurs que la plupart des mines allemandes de la Ruhr ont repris leur activité, réduite, bien entendu.

Les secours aux familles de militaires

Les secours prévus par les art. 22 et suivants de l'organisation militaire en faveur des familles de militaires tombées dans le dénuement seront délivrés pendant le service actif.

Font règle pour la remise de ces secours : les articles 22 à 26 de l'organisation militaire, l'ordonnance du 21 janvier 1910 (feuille officielle militaire, page 109), ainsi que les circulaires du Département militaire fédéral aux autorités militaires des cantons, des 8 et 28 août et du 3 septembre 1914.

Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 25 août, ces secours sont aussi délivrés par la commune d'origine aux familles de militaires au service qui résident à l'étranger. Les demandes doivent être adressées à la commune d'origine ou à nos représentants à l'étranger (légations, consulats). Ces demandes doivent indiquer l'état civil et l'incorporation du militaire, son gain, le nombre des ayants droit, ainsi que le gain des autres personnes appartenant au même ménage.

En cas d'urgence, les représentants sont autorisés, à titre exceptionnel, à délivrer des secours.

Les secours peuvent être délivrés en nature.

Les autorités communales ou les représentants de la Suisse à l'étranger déterminent le genre et l'importance des secours. Il ne faudra pas se contenter de fournir du pain et du lait ; il faut songer à permettre aux intéressés de se procurer les autres vivres nécessaires et de satisfaire à leurs autres besoins. On devra donc délivrer des secours en argent, outre les secours en nature. Il y aura aussi lieu de tenir compte des frais du loyer. Les autorités communales devront fixer d'abord, dans la mesure réglementaire, le montant du secours journalier, puis déterminer dans quelle proportion ce secours doit être délivré en nature et en espèces et affecté au paiement du loyer.

Les cantons peuvent régler avec le Département militaire les comptes de ces dépenses tous les quinze jours ou tous les mois.

Le Département militaire fédéral compte que les autorités communales voueront tous leurs soins à cette question des secours et viendront en aide par tous les moyens possibles aux familles nécessiteuses.

CANTONS

OBWALD

† *Le Père Bède Anderhalden.* — Le collège et la communauté des Révérends Pères Bénédictins de Sarnen viennent d'être frappés d'un nouveau deuil. Le Père Bède Anderhalden a succombé mercredi, après de longs mois de souffrances, à l'âge de 43 ans seulement. Issu d'une brave famille d'ouvriers de Sarnen, le jeune Anderhalden fit de brillantes études, qu'il couronna, à l'Université de Fribourg, par le doctorat ès lettres. Rappelé aussitôt après au Collège de Sarnen, il y enseigna avec succès, tout en occupant les fonctions de préfet du Lycée. Il y a deux ans, un mal cruel le cloua, à moitié paralysé, sur un lit de douleurs. Il ne se releva plus. Jusqu'à la fin, il fut, par sa piété et sa patience, un sujet d'édification pour tous ceux qui l'entouraient.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 5 septembre

BAROMÈTRE

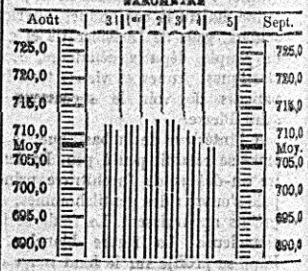

THERMOMÈTRE C.

Août	31	1er	2	3	4	5	Sept.
8 h. m.	15	14	15	16	15	16	8 h. m.
1 h. s.	20	20	20	20	22	18	1 h. s.
8 h. s.	21	22	19	22	19		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	66	86	86	90	86	81	8 h. m.
1 h. s.	86	86	86	88	81	86	1 h. s.
8 h. s.	45	53	53	69	69		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 5 septembre, midi.

Nuageux ; menaces d'orage.

Hôtel de la Cloche
au Grand-Pont
Lausanne
Cafe-Restaurant
Brasserie

FRIBOURG

Visites pastorales

A cause de l'état de guerre, les visites pastorales qui devaient avoir lieu dans la Singine, entre le 27 septembre et le 1er octobre, sont remises à l'année prochaine.

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Etienne-Emile Rossel, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Fleurier (Neuchâtel), et M. l'abbé Louis-Maurice Roulin, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Chêne-Bourg (Genève).

Trois élections partielles

Par décision du 29 août, le Conseil d'Etat a fixé, au dimanche 18 octobre prochain, les trois élections partielles qui doivent avoir lieu pour le remplacement de MM. Louis Cardinaux, Louis Morard et Jean Bæriswyl comme députés au Grand Conseil.

L'arrêté de convocation des électeurs de la Sarine, de la Singine et de la Gruyère pour la date indiquée a paru dans le dernier numéro de la *Feuille officielle*.

Lecteurs en retard

On nous demande pourquoi nous n'avons pas publié dans le numéro de la *Liberté* d'hier vendredi une dépêche sur la victoire russe à Lemberg que le *Journal de Genève* a apportée en caractères gras hier après midi.

En effet, on n'a pas pu trouver cette dépêche dans la *Liberté* d'hier ; mais on a pu la lire dans celle d'avant-hier, aux *Nouvelles de la dernière heure*, en caractères forts et avec des détails beaucoup plus précis que n'en contenait la dépêche donnée, vingt-quatre heures après nous, par notre confrère de Genève.

A l'occasion de cette constatation, faisons encore remarquer qu'on voit souvent, dans l'après-midi, après que la *Liberté* a paru, des gens acheter des journaux parus ailleurs la nuit précédente. Pour des informations fraîches, en voilà !

Rappelons que la *Liberté* donne, à 2 heures de l'après-midi, toutes les nouvelles arrivées jusqu'à 1 heure et demie, moment de sa mise sous presse, et que notre *Bulletin du soir* sert à ses lecteurs la plupart des nouvelles qu'on ne lit dans les journaux du dehors que le lendemain matin.

Le retour de la landwehr

La nouvelle que nous avons donnée *hier de la rentrée de la landwehr se vérifie*. Nous ne pouvons encore préciser l'heure de l'arrivée exacte des braves troupiers ; mais elle ne saurait tarder. Qu'on se prépare, d'ores et déjà, à les bien recevoir.

Nouvelles de nos troupes

On nous transmet en date de jeudi, 3 septembre, les nouvelles suivantes des bataillons 14, 15 et 16 :

Notre wagon de choux est arrivé ! Voilà une nouvelle qui doit vous paraître bien étrange, à vous qui, dans la plaine, vous trouvez au milieu de produits maraîchers et de fruits abondants. Mais cette annonce ne saurait nous laisser indifférents, nous qui connaissons les longues étapes sous le soleil ou sous la pluie, les alarmes au milieu de la nuit et les longues marches en silence à l'orée des forêts. Notre ration de guerre est abondante et substantielle : 300 grammes de viande, 750 gr. de pain et 125 gr. de fromage. On peut diminuer ces rations pour donner aux troupes des légumes.

Nos cuisiniers, éperonnés par nos chefs, vigilants à améliorer l'ordinaire, font des merveilles ; soupes variées, légumes surtout, font plaisir au troupier. Mais il est difficile de trouver ici ce qui est nécessaire à tant d'hommes. C'est donc à la plaine que nous faisons appel et nous recevons des légumes des marais d'Anet. C'est pourquoi lorsqu'on annonce : « Nos choux, nos pommes de terre sont arrivés », c'est une liesse générale.

Les troupes sont entraînées à la sobriété ; chaque soldat reçoit, le soir, une gourde remplie de thé qu'il boit dans les marches. Il doit toujours en réserver une petite part jusqu'au retour au cantonnement. Personne ne peut se faire servir une boisson alcoolique jusqu'au repos du soir, à 6 ou 7 heures. A 9 ½ h., les débits de boissons sont fermés et la garde fait la police avec soin. A l'heure où le pays traverse une grande épreuve, il est juste que tous observent la plus stricte modération.

Plusieurs soldats économisent une part de leur modique solde de 60 centimes par jour et envoient quelque argent à la maison. Cette sollicitude pour la famille absente est touchante. La mobilisation aura beaucoup servi à notre pays, si elle a appris à tous plus de simplicité de vie, plus d'économie, plus d'esprit de renoncement et de sacrifice, si elle met un frein à l'égoïsme féroce qui dominait la vie facile dans laquelle nous nous endormions et nous laissions amollir.

Nos soldats ont eu quelque peine à s'habituer à un milieu allemand. Les sentinelles doivent pouvoir donner une orientation précise sur leur tâche et les chemins qui relient les diverses localités. Plus d'un a dû tourmenter sa mémoire rebelle pour y fixer les noms allemands qui paraissent, de prime abord, impossibles à retenir. La perfection n'a pas été atteinte du premier coup : tel village d'Alsace s'est vu promu à la dignité de grande ville persane, etc. A cette heure, tout cela n'est plus qu'un jeu et c'est plaisir d'entendre les sentinelles répéter d'un ton élevé, ferme et décidé, et la direction des routes et l'orientation générale. Un peu d'attention et de volonté viennent à bout de tout et l'on *s'étonne parfois* de la parfaite exactitude avec laquelle nos soldats, encore campagnards, il y a un mois, s'acquittent de leur besogne. Ils sont devenus de vrais soldats à l'œil attentif, à la tenue ferme, à la parole décidée et nette.

Parfois, cependant, un léger nuage passe sur ces fronts hauts, sur ces figures hâlées par le soleil : c'est le souvenir du foyer, des enfants, qui trouble l'âme du soldat. Alors, entre amis, dans les marches, aux haltes surtout, ou dans la tranquillité du cantonnement, une voix un peu hésitante, quelque peu craintive, mal assurée, pose la question : « Combien de temps ça durera-t-il ? » C'est le secret de Dieu. Il faut s'abandonner avec confiance à sa Providence. L'Europe avait sans doute besoin de la grande leçon, de la guerre puisque Dieu l'a permise. Sachons nous-mêmes en faire notre profit.

Société des négociants et industriels

Le comité de la Société des négociants et industriels de la ville de Fribourg a convoqué une assemblée extraordinaire de ses membres, afin de permettre aux intéressés de s'entendre sur les mesures à prendre, dans les circonstances actuelles, pour sauvegarder leurs intérêts et chercher en même temps à atténuer, dans la mesure du possible, les conséquences de la crise économique. En outre, le comité voulait donner aux sociétaires quelques renseignements pratiques sur certaines questions qui se posent chaque jour depuis le début de la guerre : résiliation de contrats de vente, de contrats de travail, moratoire, etc.

Ces points spéciaux ont fait l'objet de circulaires très complètes émanant soit du vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, soit des différentes Chambres de commerce du pays. Les principes admis généralement peuvent se résumer comme suit :

A. — *Le contrat de travail.* — Pour les employés suisses astreints au service militaire, le contrat conclu à long terme subsiste, mais l'employé n'a droit au salaire que pour un temps relativement court (articles 335 et 352 du Code des obligations). — Pour les employés étrangers astreints au service militaire, le service militaire étranger de longue durée donne au patron le droit de résilier le contrat, sans indemnité, et sans que l'employé ait droit au salaire, même pour un temps relativement court. — Pour les employés libérés du service militaire, en principe, le contrat de travail subsiste, et le patron ne peut le résilier que s'il se trouve, sans sa faute, dans l'impossibilité d'utiliser rationnellement ses employés. En cas de résiliation pour de justes motifs (article 352, 2e alinéa du Code des obligations), le juge peut accorder à l'employé de justes dommages-intérêts, suivant les circonstances.

Ces principes sont applicables en général aux ouvriers. Ils devront également servir de règle en ce qui concerne la suspension ou la réduction d'une exploitation, la diminution des heures de travail, du salaire, etc.

B. — *Le contrat de livraison.* — Le vendeur doit s'acquitter dans le délai prescrit et aux conditions convenues, à moins qu'il n'établisse qu'il lui est matériellement impossible d'exécuter le contrat, par suite de circonstances dont il n'est pas responsable (article 119 du Code des obligations). Cette impossibilité doit être absolue ; le vendeur peut être astreint à s'exécuter partiellement, s'il le peut. — Quant à l'acheteur, il a l'obligation de prendre livraison et de payer le prix convenu.

C. — *Le contrat d'entreprise.* — L'entrepreneur doit exécuter le travail selon le contrat. Le juge peut cependant accorder une augmentation de prix ou la résiliation du contrat, en raison de circonstances extraordinaires, impossibles à prévoir ou exclues par les prévisions des parties (article 373 du Code des obligations). — Le maître peut se départir du contrat tant que l'ouvrage n'est pas terminé, à la condition d'indemniser complètement l'entrepreneur (article 377 du Code des obligations).

MM. les députés Comte, Michel et P. Zurkinden ont exposé tour à tour la situation très grave du commerce et de l'industrie, spécialement dans notre ville. Ils ont montré que les conditions habituelles faites par les fournisseurs du dehors ont absolument changé ; ceux-ci exigent actuellement de nos commerçants le paiement comptant, voire même anticipé, des marchandises qu'ils livrent. En même temps, les établissements financiers ont dû rendre beaucoup plus sévères leurs conditions de crédit.

Cette situation pourrait aboutir rapidement aux pires conséquences, si le public tout entier ne faisait œuvre de justice et de solidarité. Il importe qu'à Fribourg, où l'abus du crédit est notoire, on s'astreigne à changer cette habitude déplorable et à pratiquer, partout où cela sera possible, le paiement au comptant. Le moratoire ordonné par le Conseil fédéral — sur l'opportunité duquel on peut faire des réserves — a uniquement pour but de protéger le débiteur qui est dans l'impossibilité de tenir ses engagements. Tous ceux qui ont le moyen de le faire ont l'obligation morale de payer leurs dettes et de ne pas s'abriter derrière une mesure d'exception pour faire attendre injustement des négociants auxquels on n'accorde plus de délai. Les campagnards, de leur côté, qui vendent au comptant et à des prix rémunérateurs leur bétail et leurs produits, se souviendront des instructions très catégoriques que leur a adressées, à cet égard, le distingué secrétaire de la ligue des paysans, M. le Dr Laur.

La Société des négociants et industriels a décidé pour sa part, en principe, d'introduire, partout où cela sera possible, la vente au comptant. Elle estime cette réforme indispensable pour rétablir l'équilibre économique.

Mænnerverein

Les membres du Mænnerverein présents à Fribourg sont priés de prendre part à la procession qui sera organisée demain après midi, dimanche, en l'honneur du Bienheureux Nicolas de Flue. La même recommandation est adressée aux autres sociétés catholiques.

Les ventes de lait

Il paraît que quelques sociétés de laiterie vendent leur lait à des prix dérisoires, après que les preneurs eurent demandé et obtenu la résiliation des contrats actuels. On nous prie d'attirer l'attention des sociétés sur le fait qu'une organisation est en train de se créer, pour uniformiser les prix et empêcher leur avilissement. Que les sociétés de laiterie attendent donc avant d'effectuer de nouvelles ventes.

Voici la circulaire qui va être envoyée incessamment à toutes les sociétés de laiterie du canton ne faisant pas encore partie de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise :

La Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture à toutes les sociétés de laiterie.

Etant données les circonstances critiques que nous traversons et en vue de maintenir autant que possible les prix du lait, il s'est constitué une Société de négociants pour l'exportation du fromage et la vente à l'armée ; elle payera aux laitiers un prix convenable pour leurs fromages.

Les fabricants fribourgeois, de leur côté, ont à leur disposition, dans la Société coopérative pour la vente du fromage de Gruyère à Bulle, ainsi que dans les entrepôts de Pérolles et de Zollikofen, une organisation dont ils sauront sans doute profiter.

A leur tour, les producteurs de lait doivent s'organiser ; les sociétés de laiterie doivent se grouper pour sauvegarder leurs intérêts communs, qui sont surtout d'uniformiser les prix du lait et d'empêcher leur avilissement. Dans ce but, nous invitons toutes les sociétés qui ne font pas partie de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise d'envoyer un ou deux délégués à une assemblée constitutive qui aura lieu à Fribourg, Hôtel de la Tête Noire, le samedi 12 septembre, à 2 heures de l'après-midi, en vue de la création d'une Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie.

Le secrétaire : E. DE VEVEY. *Le président :* C. WUILLERET.

Génisse volée. — Dans la nuit du 1er au 2 septembre, on a volé une génisse, sur le pâturage de la montagne de Villarlod. L'animal volé, âgé de 16 mois, était acheté blanc et rouge, avec la tête blanche et l'œil gauche dans le rouge. La génisse appartenait à M. Deschenaux, aubergiste à Villarlod.

SOCIÉTÉS

Katholischer Gesellenverein. — Sonntag, 6. September, abends 8 ½ Uhr Monatsversammlung, wozu auch die verehrten Herren Ehrenmitglieder eingeladen sind.

« Alexandra », société catholique d'abstinence. — Réunion statutaire demain dimanche à 1 ½ h. précise. On compte sur une nombreuse participation en considération de la situation économique actuelle.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Saint-Nicolas : 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h., 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 1 ½ h., vêpres des enfants. — 2 ½ h., vêpres capitulaires. — 3 h., procession. — 8 h., chapelet et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Saint-Jean : 6 ½ h., messe basse et communion générale pour la conservation de la paix en Suisse. — 8 h., messe basse et instruction. — 9 h., grand'messe et sermon. — 1 ½ h., vêpres et bénédiction. — 8 h., chapelet.

Saint-Maurice : 6 ½ h., messe basse, communion générale des Enfants de Marie et de la Société des jeunes gens « Mauritia ». — 8 ½ h., messe chantée, sermon français. — 10 h., messe basse, sermon allemand. — *1 ½ h., vêpres et bénédiction. — 8 h.*, chapelet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., messes basses. — 9 h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 8 h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 2 h., vêpres, procession du Saint Rosaire, bénédiction. — 8 h. du soir, récitation du Rosaire.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand'messe. — 10 ½ h., messe basse. — 2 ½ h., vêpres avec bénédiction du Très Saint Sacrement.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le pontificat de Benoît XV

Rome, 5 septembre.

Le Pape a confirmé le cardinal Della Volpe comme camerlingue de la Sainte Eglise, Mgr Ranuzzi, comme majordome, Mgr Sanz de Samper, maître de chambre, *Mgr Galli, secrétaire des Brefs aux princes*, Mgr Sili, aumônier secret, Mgr Massella, secrétaire des Lettres latines, le marquis Sacchetti, comme fourrier major, et le marquis Serlupi comme grand écuyer. Il a choisi comme secrétaire particulier Mgr Migone, qui était déjà son secrétaire à Bologne.

Le premier consistoire aura lieu le 8 septembre, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge. A cette occasion Benoît XV imposera le chapeau aux cardinaux créés par Pie X, qui n'avaient reçu que la barrette. Ce sont : l'archevêque de Vienne, l'archevêque de Strigonie et l'archevêque de Tolède.

On assure que le nouveau Pape prononcera, à cette occasion, un chaleureux appel en faveur du retour de la paix en Europe. Le correspondant du *Corriere della Sera* annonce, en outre, que Benoît XV créera cardinal, dès le premier consistoire, Mgr Boggiani, secrétaire du conclave.

La famille du Pape défunt

Rome, 5 septembre.

Le Souverain Pontife a reçu hier, en audience privée, les deux sœurs de *Pie X, à chacune desquelles il a assuré* une pension annuelle de 1000 francs.

Audiences

Rome, 5 septembre.

Hier soir, malgré l'heure avancée, Benoît XV a tenu à recevoir en audience une délégation de la ville de Bologne, dont faisait partie notamment l'éminent publiciste marquis Crispolti.

LA GUERRE EUROPÉENNE

Bulletin allemand

Berlin, 5 septembre.

(Officiel.) — Du grand quartier général. — « Reims a été occupé sans combat. On n'apprend que lentement la valeur du butin. La marche en avant des troupes est si rapide qu'elles ne peuvent s'en occuper. Des canons et attelages se trouvent encore en plein champ, en attendant que les troupes d'étapes viennent les recueillir. L'armée du général von Bülow donne quelques indications à ce sujet. Jusqu'à fin août cette armée a pris à l'ennemi 6 drapeaux, 233 pièces d'artillerie lourdes, 166 pièces légères, 79 mitrailleuses et 12,934 prisonniers. Sur le théâtre de l'Est (Prusse orientale) le général-commandant von Hindenburg annonce l'évacuation de plus de 90,000 prisonniers non blessés, ce qui équivaut à l'anéantissement de toute l'armée ennemie.

« Signé von Stein, quartier-maître général. »

Bulletin autrichien

Vienne, 5 août.

(Officiel.) — Daté du 4 septembre. — Les Russes ont bombardé hier les retranchements établis sur une grande distance autour de la ville de Lemberg. Mais nos troupes avaient déjà évacué la ville pour éviter le bombardement de celle-ci et parce que les opérations générales exigeaient de sacrifier sans combat la ville à l'ennemi. Le bombardement s'est donc effectué contre des positions non défendues.

Bulletins russes

Petrograd (Saint-Pétersbourg), 5 sept.

(Havas.) — La garnison de Kœnigsberg a tenté une sortie, qui n'a pas réussi. La cavalerie russe a pénétré loin dans la Prusse orientale et a détruit les voies de communication. L'importante station de Korschen, dans la région de Soldau, a été occupée.

(Il y a une station de Korschen à la croisée des lignes de Kœnigsberg, Insterburg, Rastenburg et Allenstein, mais cela n'est pas dans la région de Soldau, qui est à 120 km. plus au sud, tout près de la frontière.)

A Sensburg (50 km. à l'est d'Allenstein), les troupes allemandes sont inactives.

Petrograd, 5 septembre.

Sp. — Communiqué de l'état-major généralissime :

Pour l'offensive contre le front de Lublin-Cholm, les forces principales autrichiennes se développèrent sur la ligne de bataille de Zawichost-Janof-Belgoraj-Tomaszof-Belz. (Ces localités s'échelonnent de l'ouest à l'est, le long de la frontière de Galicie, entre la Vistule et le Bug.)

Dans le but de couvrir cette opération du côté de l'arrondissement militaire de Kief, dans la région est de Lemberg, elles réunirent une deuxième armée, composée des 3me, 11me, 12me corps et de cinq divisions de cavalerie. Au moment où les troupes russes prenaient l'offensive, la concentration autrichienne n'était pas encore achevée et les conditions topographiques obligèrent l'ennemi à renforcer cette armée par des troupes des 7me, 13me et 14me corps, ayant un total de douze divisions et plusieurs brigades de landsturm.

Nos troupes, dans la région de Luzk, *Dubno, Proskuroff (places fortes russes* dans la région limitrophe de la Galicie), passèrent le 20 août la frontière et se dirigèrent sur Lemberg, dans le but de défaire la couverture autrichienne et d'agir contre le flanc et le derrière ennemis. Cette offensive fut embarassée par les nombreux affluents du Dniester qui coupent toutes les routes. En outre, l'ennemi disposait sur le Dniester d'une série de fortifications destinées à la défense des ponts, d'où il menaçait le flanc gauche russe et les communications avec la Russie.

Dans le délai du 17 août au 3 septembre l'aile gauche russe avança de 320 verstes en combattant continuellement.

Le gros des forces ennemies était retranché dans de puissantes positions à Kamenka-Galitch (version russe de Kamiontka, à 40 km. au nord-est de Lemberg, sur le Bug, et de Halicz, à 90 km. au sud-est de Lemberg, sur le Dniester).

Elles acceptèrent le combat et furent battues dans une bataille acharnée les 31 août et 1er septembre.

Dans la seule région du cours inférieur des rivières Gnila et Lipa (à 50 *km. à l'est de Lemberg*), où la dislocation autrichienne fut enfoncée, les Autrichiens perdirent 20,000 tués et blessés.

La retraite de l'armée ennemie et la défaite de Lemberg prirent le caractère d'une fuite désordonnée et de panique. Les Russes prirent 300 canons et convois et une dizaine de milles prisonniers. Les restes de la deuxième armée autrichienne n'ont plus aucune valeur militaire.

Déjà le 2 septembre, les troupes russes s'approchèrent de Lemberg à la distance d'un coup de canon et les forts de la ville n'arrêtèrent pas la poussée. Le même jour, Lemberg fut étroitement entouré par les troupes russes et pris, avec un énorme butin de guerre. Toutes les maisons de la ville furent encombrées de blessés autrichiens abandonnés dans la fuite hative.

Outre l'énorme importance politique et administrative de Lemberg comme centre de la Galicie, sa prise est très grave au point de vue stratégique, car Lemberg constitue le nœud des routes conduisant au Dniester et vers le derrière des armées autrichiennes, arrêtées maintenant sur la ligne opposée de Zamosc-Belz (au nord, dans la région entre la Wieprz et le Bug, au sud de Cholm). La prise de Lemberg donnera au troupes russes la faculté de rendre leur poussée encore plus intense.

Appréciations de la victoire russe

Milan, 5 septembre.

Le correspondant de guerre du *Corriere* dit que la bataille de Lemberg est la plus importante qu'on ait vue. Elle est une victoire peut-être décisive des Russes sur les Autrichiens. Ceux-ci ont été mis en fuite vers l'ouest, en laissant des milliers de prisonniers. D'autres armées autrichiennes sont en contact avec l'ennemi dans la région de Lublin. Les plans de l'état-major autrichien paraissent échouer. Le mouvement tournant vers la Podolie s'est terminé par un échec.

Rome, 5 septembre.

L'attaché militaire de l'ambassade russe à Rome, interrogé au sujet des *projets de l'état-major russe après la* victoire de Lemberg, a répondu qu'il ne savait pas si les Russes marcheraient sur Vienne ou sur Budapest. « S'il faut encore des corps d'armée, il en viendra tant qu'on voudra », a-t-il déclaré.

L'administration russe en Galicie

Petrograd, 5 septembre.

(Westnik). — Le généralissime des marées russes publie un ordre disant que les régions d'Autriche occupées par les troupes russes sont placées sous l'administration du général commandant les forces russes sur le théâtre sud-ouest de la guerre.

Dans les derniers combats, le général Dimitrief, ancien ministre de Bulgarie en Russie, a remporté plusieurs succès à la tête de son détachement.

L'Angleterre

Londres, 5 novembre.

Le *Morning Post* déclare que l'Angleterre *participera à toutes les fortunes*, bonnes ou mauvaises, de l'armée française. Une scission quelconque serait le commencement de la défaite.

Londres, 5 septembre.

(Havas.) — M. Asquith a prononcé devant une grande assemblée de citoyens appartenant à différents partis réunis à Guildhall un discours patriotique, dans lequel il a fait l'éloge des colonies et engagé tout le monde à avoir confiance. L'orateur a été chaleureusement acclamé.

Londres, 5 septembre.

Le général French a adressé un ordre du jour au corps expéditionnaire anglais. Il invite ses troupes à avoir pleine confiance dans la force de l'armée. « Nous marchons, dit-il, à la victoire, pour la patrie et pour le roi. »

L'exode des Parisiens

Milan, 5 septembre.

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Paris télégraphie que le général Galliéni, gouverneur militaire de Paris, a reçu une délégation de la population des faubourgs, après quoi il a annoncé que dès aujourd'hui, samedi, et jusqu'au 10 septembre, des trains gratuits sont organisés pour transporter, de la zone des fortifications, dans les provinces de l'ouest, les habitants des régions exposées.

Des milliers de fuyards arrivent du nord à Paris.

L'abandon de Paris

Milan, 5 septembre.

La critique militaire du *Corriere della Sera* étudie la question de l'abandon de Paris par le gouvernement de la République. Il justifie cet abandon en montrant que la ville de Paris va devenir le grand camp retranché de la défense nationale.

Occupation d'Amiens

Milan, 5 septembre.

(Dépêche spéciale du *Corriere*) :

D'après des nouvelles hollandaises et anglaises, la ville d'Amiens aurait été occupée par les Allemands après trois jours de combat. Les alliés se sont retirés en bon ordre.

Un « Zeppelin » sur Anvers

Anvers, 5 septembre.

(*Havas.*) — Le 3 septembre, à 3 h. 55 du matin, un dirigeable *Zeppelin* a de nouveau fait son apparition sur la ville, Il a été reçu par une vive fusillade et canonnade.

Les Serbes

Londres, 5 septembre.

D'après une dépêche du correspondant du *Central News* à Nisch, les Serbes préparent un important mouvement en avant.

Les Japonais

Tokio, 5 septembre.

Les Japonais ont occupé sept îles devant Kiao-Tchéou et ont retiré plus de mille mines dans les eaux voisines.

La neutralité de la Suède

Stockholm, 5 septembre.

La campagne électorale se poursuit actuellement avec vivacité en vue du renouvellement de la deuxième Chambre. Dans le débat il est fréquemment question de la politique internationale. Tous les chefs de parti expriment leur entière satisfaction de la politique de neutralité observée par le gouvernement dès le début de la guerre et sa ferme intention de continuer dans cette voie.

Contre le chômage

Vienne, 5 septembre.

L'empereur François-Joseph a donné 100,000 couronnes au comité institué pour aider aux familles nécessiteuses par suite du chômage.

L'attitude de l'Italie

Rome, 5 septembre.

L'*Italia* dit savoir de bonne source que M. Salandra, président du conseil, aurait déclaré que l'effectif des troupes italiennes sous les drapeaux sera complété par l'appel de la classe de 1894. L'idée d'une mobilisation générale est exclue, les effectifs sous les armes suffisant à garantir la neutralité du pays.

La Turquie

Milan, 5 septembre.

On télégraphie au *Corriere della Sera* que, dans la crainte de voir se produire en Turquie un mouvement antichrétien, les Etats-Unis, en leur qualité de puissance neutre ayant aussi des intérêts à défendre dans l'Empire ottoman, auraient décidé d'envoyer des navires de guerre le long des côtes de Syrie et d'Asie Mineure, en vue d'assurer la protection des chrétiens.

Le *Corriere* ajoute que l'incertitude règne encore au sujet de l'intervention de la Turquie dans le conflit ; mais on peut s'attendre à recevoir dans quelques jours de très graves nouvelles d'Orient.

Princes d'Orléans

Milan, 5 septembre.

On mande de Paris au *Secolo* que les princes Louis et Antoine d'Orléans-de Bragance, après avoir donné leur démission d'officiers dans l'armée austro-hongroise, ont obtenu l'autorisation de s'engager dans l'armée anglaise. Ils se sont rendus aussitôt au quartier général du général French.

Le duc de Monpensier, en voyage d'études en Extrême-Orient, a offert aux ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne à Tokio son yacht *Mékong*, chargé de 1000 tonnes de mitrailleuses et de canons et d'appareils de télégraphie sans fil.

Le prince de Wied

Ancône, 5 septembre.

(*Stefani*). — Le vapeur *Misurata* ayant à bord le prince de Wied venant de Durazzo est arrivé. Il a continué son voyage sur Venise sans venir à terre.

†

La Société de tir « Les Jeunes Patriotes », Fribourg a la douleur d'informer ses membres actifs, libres, passifs et honoraires, particulièrement ceux qui se trouvent actuellement aux frontières, du décès de

MONSIEUR

Nicolas JUNGO-WÆBER

négociant

son dévoué et regretté membre honoraire, survenu le 3 septembre.

L'ensevelissement a eu lieu aujourd'hui 5 septembre.

Prière aux membres de conserver un souvenir ému de ce vétéran du tir et fidèle ami de notre société.

R. I. P.

Jeune allemande

cath., sachant coudre, **demande place** dans une bonne famille, pour aider au ménage. Vie de famille et petits gages seront demandés.

Renseignements seront donnés par **Mme Arnold-Graf**, *Seftigenstrasse, 26*, **Berne.** 3887

Comptable-correspondant

connaissant à fond la comptabilité, le français et l'allemand, **demande place.** Bonnes références et prétentions modestes.

Offres sous chiffres H 3880 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 3846

Vachers et domestiques

sont demandés par **l'Agence agricole suisse,** Gutenberg 2 bis, Genève ; se renseigner au **Café de la Paix, à Fribourg.**

Les cours se donnent régulièrement. H 30969 L 3797

ROMONT

Dr JAMBÉ

de retour

Vaccinations officielles

Ménage sans enfants demande

bonne fille

sachant surtout bien faire la cuisine et connaissant tous les travaux de ménage. Bonne place.

S'adres. sous chiffres H 3922 F, à *Hassenstein et Vogler, Fribourg.* 3882-1322

La crème pour chaussures

„IDEAL"

est la marque favorite.

Seul fabr. : **G. H. Fischer,** *fabrique d'allumettes et graisses chim.*, **Fehraltorf** (Zurich).

N'employez que le

Poli-Cuivre WERNLE

Emploi économique! Effet surprenant!

25 cts. le paquet pour 3 dl.

Dans les drogueries, épiceries etc.

Armes à feu

Flobert de poche, 6 mm. Fr. **2.50.** Grand dep. Fr. **4.60.** Revolver 6 coups 7 mm. dep. **5.50.** Nickelé Fr. **6.50.** Central, Fr. **9 50.** Pistolet, Fr. **1.65.** Revolver pr cartouches d'ordonnances. Suisse cal. 7/5 ou Browning 6/35, Fr. **18.—**. Pistolet automatique St. Browning, cal. 6/35 Fr. **33.50,** cal. 7/65 Fr. **38.50.** — Fusil de chasse à 2 coups, dep. Fr. **55.—**. Munitions. Catalogue gratis. — **Louis ISCHY,** fabr., **Payerne.** Ateliers de réparations avec force électrique.

Meubles d'arts

CHAMBRES A COUCHER

Travaux d'églises

Salles à manger
Installations de magasins
Dessins et devis sur demande

Thiercelin & Caussin

Ateliers et bureau **Grand'Places**

FRIBOURG

Téléphone 6.24

Meubles garantis au chauffage central.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Au capital de dotation de Fr. 30,000,000

Avec la garantie absolue de l'Etat

continue à recevoir à **Fribourg** et dans ses agences de **Bulle, Châtel-Saint-Denis, Romont, Cousset, Estavayer-le-Lac, Morat et Tavel.**

les Dépôts en carnet d'épargne

avec ou sans

tirelire, au gré des déposants, à partir de **1 franc**

au taux de 4 1/4 %

L'intérêt court dès le lendemain du dépôt.

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de **3 francs.**

Les versements peuvent se faire **sans frais,** sur son compte de chèques postaux **No 49 II. a,** dans tous les bureaux de postes.

Elle ouvre des **Comptes courants créanciers,** à vue à 3 1/2 0/0
id. **Comptes courants créanciers,** à échéance fixe, à 4 1/2 0/0

Elle émet des **Obligations** de 1 à 5 ans, au porteur ou nominatives au taux de 4 1/2 0/0, avec coupons payables auprès de toutes les Agences de la Banque de l'État et auprès de toutes les Banques cantonales suisses.

Elle prend en paiement au pair des Obligations d'autres banques remboursables dans une année.

Aux Automobilistes

Est rappelé aux intéressés l'ordre du Chef du Service des Transports à l'Etat-Major de l'Armée, du 13 août 1914, disant :

1. « Est interdite dans toute la Suisse la circulation des automobiles (voitures, camions et motocyclettes) qui ne sont pas militaires. »

2. « Le Chef du Service des Transports à l'Etat-Major de l'Armée pourra, à titre exceptionnel, autoriser l'usage d'automobiles :

« *a.* aux médecins de campagne;

« *b.* aux industriels exécutant des fournitures pour l'Armée; aux maisons de produits alimentaires, aux sociétés de consommation et aux associations d'utilité publique. »

3. « Les demandes d'autorisation doivent être adressées aux Départements militaires cantonaux qui, après examen, les transmettent avec préavis au Chef du Service des Transports à l'E.-M. de l'Armée. »

« Le Chef du Service des Transports fera délivrer aux personnes autorisées à circuler *des cartes spéciales de légitimation.* »

L'ordre du Chef du Service des Transports du 13 *août n'étant pas observé à suffisance, les automobilistes intéressés sont avisés :*

1. Que la police a l'ordre d'arrêter et de saisir immédiatement toute automobile (voiture, moto, camion) circulant sans la carte de légitimation officielle, et de la mettre sous séquestre.

2. Que plainte sera portée devant le Tribunal militaire, dans les limites du rayon territorial (cantons de Neuchâtel, Fribourg, Jura bernois et Soleure).

3. Les polices cantonales et locales feront immédiatement rapport au commandant soussigné.

Bienne, le 2 septembre 1914.

Le commandant du IIme arrondissement territorial :

BOURQUIN, colonel.

MYRTILLES

5 kg. Fr. 3.15 ; 10 kg. Fr. 5.85 ; Raisins ital. : 5 kg. Fr. 3.65 ; Pâtes : 5 kg. Fr. 3.60, franco contre remboursement.

Solari & Co, Lugano.

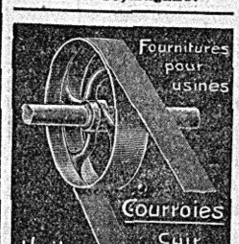

On vend tous les jours, dès à présent,

viande de cheval

fraîche, 1re qualité, à 40 cent. la livre, à la **Boucherie chevaline L. Hess,** *rue des Augustins 124,* **Fribourg.** 3860

A LOUER

pour tout de suite ou à convenir *un joli appartement* en plein soleil, de 4 chambres, chambre de bonne, chambre de bains, cuisine, gaz, lumière électrique, grand jardin.

S'adresser sous H 3816 F, à *Haasenstein & Vogler,* à *Fribourg.* 3791

Aux Occasions

Avant de faire vos achats, visitez les **Magasins de meubles d'occasion**

Fritz HOFSTETTER

Criblet, 11 et 12

HORLOGERIE

Bon horloger se recommande pour la **réparation de montres simples et compliquées.** Travail garanti. Prix modérés.

S'adresser à **Edouard Barbezat,** *rue Numa Droz, 88,* **La Chaux-de-Fonds.** 3884

ON DEMANDE

petit appartement

ou chalet meublé ou non meublé à Fribourg ou banlieue.

Ecrire sous H 3919 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

GRAND CHOIX

DE

Hache-paille

Coupe-racines.
Concasseurs.
Ecrase-pommes de terre.
Pompes à purin.
Buanderies.
Bouilleurs.

PRIX RÉDUITS

E. WASSMER

Fribourg

A LOUER

1 logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz et électricité. 2982

S'adresser : **Bureau Hogg-Mons,** *Avenue du Midi, 17.*

Taches de rousseur

disparaissent rapidement par l'emploi du lait antéphélique; en flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50, chez MM. Jambé, ph., Châtel-St-Denis; Gavin, pharm., Bulle, Robadey, pharm., Romont; Lapp, pharm., Bourgknecht & Gottrau, pharm., Fribourg

---

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Au capital de dotation de Fr. 30,000,000

GARANTIE DE L'ÉTAT

Location de compartiments pour dépôts de valeurs dans ses caveaux blindés construits par la maison Fichet.

Garde d'objets précieux et de paquets cachetés.

Discrétion assurée.

INDUSTRIE NATIONALE

Lessive grasse, concentrée

d'ancienne réputation.

PÉCLARD, frères

YVERDON

Donne au linge une blancheur éclatante sans l'altérer.

EN VENTE PARTOUT

VINS

L'importation des vins étrangers étant pour longtemps entravée l'Association Vinicole Genevoise, rue du Rhône, 1, à Genève informe **les négociants et acheteurs de vins** qu'elle dispose encore d'un stock important de vin blanc 1913. 3873

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT — Anselme MURITH, succ.

Genève — *Téléphone 121*

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de suite

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de **Fribourg :**

BULLE, M. Joseph **BAUDÈRE,** *ébéniste.*
CHATEL-ST-DENIS, M. Emile **SCHRŒTER.**
ROMONT, M. Charles **CLÉMENT,** *ébéniste.*
ESTAVAYER-LE-LAC, MM. **DIETRICH,** frères, *ébénistes.*

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

H. LANG-GUYER & Cie

FRIBOURG

BUREAU : Avenue de Pérolles, 6. — DOMICILE : Rue Marcello, 24.

Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle et le public que le transit à travers l'Italie est officiellement permis par le gouvernement italien. Nous sommes à même d'accepter **toutes expéditions en transit par Gênes,** à destination de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique, du Portugal, de l'Angleterre, de la Norvège et de la Méditerranée, aux conditions les plus avantageuses.

Prochains départs :

Amérique du Nord	**Amérique du Sud**	**Amérique centrale**
Septembre 7, 10, 15, 19, 26, 30.	Septembre 15, 16, 23, 24, 30. Octobre 3.	Septembre 9, 17.
Asie	**Afrique**	**Portugal**
Septembre 10, 22, 24.	Septembre 7, 15.	Septembre 15.
Angleterre	**Norvège**	**Méditerranée**
Septembre 10.	Septembre 11.	1 fois par semaine

TECHNICUM Ecole des arts et métiers TECHNICUM

FRIBOURG (Suisse)

Ecole technique pour électromécaniciens, constructeur de bâtiment et génie civil, pour maîtres de dessin.

Ecoles d'apprentissage pour mécaniciens, menuisiers, peintres-décorateurs, brodeuses, dentellières, orfèvres et éventuellement pour géomètres auxiliaires (opérateurs, dessinateurs, etc). L'année scolaire 1914-15, s'ouvrira le **mardi 6 octobre prochain.**

L'examen d'entrée pour les nouveaux élèves arrivant au 1er semestre de chacune des sections aura lieu le **lundi 5 octobre,** à 8 heures du matin.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au **1er octobre, auprès de la Direction,** qui donnera tous les renseignements désirés. Joindre timbre poste pour la réponse.

La Caisse hypothécaire

DU CANTON DE FRIBOURG

accepte des versements d'acomptes sur les annuités échues. Elle bonifie un intérêt de **4 1/2 0/0** depuis le 1er jour ouvrable qui suit le versement jusqu'au jour de la dernière indemnité mensuelle due lors du paiement complet de l'annuité.

Elle accepte aussi des versements d'acomptes sur les annuités à échoir en 1914 et 1915. Elle bonifie de même un intérêt de **4 1/2 0/0** jusqu'au jour de l'échéance pour ces paiements anticipés.

Les débiteurs sont rendus attentifs que malgré la suspension des poursuites les indemnités pour retard dans le paiement des annuités continuent de couvrir. En conséquence, ils ont tout intérêt de prendre leurs mesures pour régler leurs annuités au plus tôt. H 3925 F 3886

Fribourg, le 4 septembre 1914.

Le Directeur : **Romain WECK.**

Lavage chimique et Teinturerie

H. HINTERMEISTER

TERLINDEN & Cie, succ.

Représenté par **Mme Weiss-Oberson,** chapellerie, rue de Romont, No 21. H 61 Z 4912

Le plus grand établissement de ce genre en Suisse

Lavage et glaçage de faux-cols manchettes et plastrons

Livraison en 3 ou 4 jours

Ouvrage très soigné. — **Prix modérés.**

PROMPTE LIVRAISON

On cherche et porte à domicile

L'Hôtel & Bains de Crochet à Bex-les-Bains

EST OUVERT

comme d'habitude jusqu'au 1er novembre

en tous cas. L'Etablissement de Bains est de même ouvert. Les conditions sont les mêmes. Prospectus franco sur demande.

La Direction : **E. Pasche & Cie.**

GRAND ASSORTIMENT DE :

Tuyaux de fontaines

EN FER NOIR ET GALVANISÉ

Raccords de tuyaux.

Pompes à eau.

Robinets en laiton.

PRIX DU JOUR

chez

E. WASSMER, Fribourg

Nous recommandons au public la

Location de coffrets d'acier

pour la **garde de titres,** objets précieux, argenteries, documents, etc.

Nous acceptons aussi la **garde de paquets, paniers, malles, cassettes, plis, etc.,** fermés ou cachetés.

Tarif très réduit. — Discrétion absolue

Banque Populaire Suisse, Fribourg.